

CONTRAT DE TRAVAIL NÉGOCIATEUR IMMOBILIER SALARIÉ

Lieu : _____ Date : _____

IDENTITÉ DE L'EMPLOYEUR :

Raison sociale / Nom : _____

Adresse du siège : _____

Numéro SIRET : _____

Représenté par : _____

IDENTITÉ DU SALARIÉ :

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de sécurité sociale : _____

Fonction : _____

OBJET DU CONTRAT :

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions d'emploi et de travail du salarié en qualité de Négociateur Immobilier salarié au sein de l'entreprise. Le salarié exercera ses fonctions sous l'autorité de l'employeur ou de son représentant.

DATE D'EMBAUCHE ET DUREE DU CONTRAT :

Le salarié est embauché à compter du _____ (date à compléter), pour une durée indéterminée. Une période d'essai de _____ mois est prévue, renouvelable une fois selon la convention collective applicable.

LIEU DE TRAVAIL :

Le lieu de travail est fixé à l'adresse du siège social, sauf déplacements ponctuels chez les clients ou autres sites désignés par l'employeur.

REMUNERATION ET MODALITES DE PAIEMENT :

Le salarié percevra une rémunération brute mensuelle de _____ EUR, versée le _____ de chaque mois, par virement bancaire. Des commissions pourront s'ajouter conformément aux modalités définies en annexe.

TEMPS DE TRAVAIL :

La durée hebdomadaire de travail est fixée à _____ heures, réparties selon un planning établi par l'employeur, conformément à la législation en vigueur.

CONGES PAYES :

Le salarié bénéficie des congés payés légaux et conventionnels, à prendre en accord avec l'employeur en fonction des besoins du service.

OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DU SALARIÉ :

Le salarié s'engage à respecter les instructions de l'employeur, à exercer ses fonctions avec diligence et loyauté, et à respecter le règlement intérieur de l'entreprise.

CONFIDENTIALITÉ :

Le salarié est tenu à confidentialité concernant toutes les informations et données auxquelles il pourrait avoir accès dans le cadre de ses fonctions, pendant et après la durée du contrat.

RUPTURE DU CONTRAT :

La rupture du présent contrat pourra intervenir selon les modalités prévues par la loi et la convention collective applicable, notamment par démission, licenciement ou rupture conventionnelle.

CONVENTION COLLECTIVE APPLICABLE :

Le salarié est soumis aux dispositions de la convention collective nationale de l'immobilier applicable au sein de l'entreprise.

CLAUSE DE NON-CONCURRENCE :

Le salarié s'engage, pendant une durée de _____ mois suivant la cessation du contrat, à ne pas exercer une activité concurrente susceptible de nuire à l'employeur, sur le territoire suivant : _____. Cette clause est soumise à une contrepartie financière.

SIGNATURES :

L'EMPLOYEUR

LE SALARIÉ

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://juridique-travail.com/modele-contrat-de-travail-negociateur-immobilier-salarie/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-travail.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.